



PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

Organisation Administrative & Comptable

Les écritures comptables courantes (Réf. BOC2)

Durée : 2 jours (14 heures)

Prérequis à l'entrée en formation

Avoir suivi la formation « Initiation à la comptabilité » ou avoir des connaissances de base en comptabilité



Objectifs de la formation

- Maîtriser les obligations comptables et le plan comptable général
- Être autonome sur l'enregistrement des écritures comptables courantes
- Saisir manuellement vos différents journaux et faire le rapprochement bancaire



Programme de la formation

PREMIERE JOURNEE

Matinée

Mécanisme de la saisie comptable

- Présentation des journaux Achat, Vente, Trésorerie.
- Principe de la partie double.
- Enregistrements des factures fournisseurs dans le journal des achats.

Après-midi

- Enregistrements des factures clients dans le journal des ventes
- Enregistrement des opérations bancaires dans le journal de banque (encaissements et décaissements)
- Enregistrement des opérations de caisse

DEUXIEME JOURNEE

Matinée

Contrôler les enregistrements/rapprochement bancaire

- Rapprochement bancaire
- Contrôle des enregistrements

Après-midi

Cas pratique

- Exercices d'application
- Correction



Modalités et délais d'accès

Formalités administratives légales (bulletin d'inscription, contrat de formation professionnelle, programme détaillé, livret d'accueil...). La formation est suivie dans un délai d'un semestre à compter de l'inscription.

Public visé

Artisan, conjoint collaborateur, créateur d'entreprise, salarié

Contact pédagogique :

Benjamin MOSSOLIN : 04 67 72 72 66
b.mossolin@cma-herault.fr

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel et/ou à distance

Matériel :

- Salle de cours
- Tableau
- Vidéo projecteur
- PC

Profil du formateur :

Animateur économique des métiers Niveau II ou formateur extérieur agréé par une procédure de marché public.

Modalités d'évaluation & débouchés :

Évaluations des acquis en fin de formation : Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation...

Évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire, complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session

Proposition de suite de parcours.

Validation :

Attestation d'assiduité
Fiche d'évaluation des acquis de la formation

Accessibilité aux personnes handicapées :

Oui, Cf. livret d'accueil de la CMA34.

Tarifs :

- Créateurs d'entreprise : 210€ / jour
- Chefs d'entreprise : 210€ / jour
- Salariés : 210€ / jour

Inscription & informations :

Service formation CMA 34
04 67 72 72 25
n.benoit@cma-herault.fr